

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Bruit, nuisances sonores et pollution sonore

Environnement sonore

Mots clés

comprendre et transmettre
bruit pollution mobilité ville

Format : Le bruit est un phénomène acoustique produisant une sensation auditive considérée comme désagréable ou gênante. L'excès de bruit a des effets sur les organes de l'audition (dimension physiologique), mais peut aussi perturber l'organisme en général, notamment le sommeil ou le comportement (dimension psychologique). Les nuisances sonores subies peuvent résulter de trois sources principales : les transports, le voisinage, les activités. Cette page présente la réglementation en vigueur.
Article en ligne

Année : 2021

Auteur : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Editeur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

(extrait de l'article)

Consulter l'article

<https://www.ecologie.gouv.fr/bruit-nuisances-sonores-et-pollution-sonore>